

Lauch, directeur de cabinet de Macron, malgré l'attentat de Nice !



Jean-François Lauch est devenu directeur de cabinet de Macron. Il était responsable du dispositif de sécurité, à Nice, le 14 juillet 2016...

Si j'ai voulu rendre publique ma lettre au Président, c'est parce que, comme vous pouvez le constater vous-même, cette affaire grave dépasse de beaucoup le cadre personnel, ce n'est ni mon cas particulier, ni celui simplement de M. Le Deun.

C'est un problème de la responsabilité de l'État vis-à-vis de ses citoyens, et plus particulièrement vis-à-vis de ses victimes, cette responsabilité qui fait si cruellement défaut que, par moment, on a l'impression que cet État n'existe pas. C'est d'ailleurs pour cette raison que, de manière générale, les gens sont descendus massivement dans la rue, ce 5 décembre dernier (et ce n'est pas fini).

Le fait que ce genre d'affaires, comme celle de Furiani, puisse non seulement se solder par l'impunité la plus totale, que les responsables puissent non seulement poursuivre sereinement leurs carrières, mais qu'ils soient même, pour finir, décorés par les plus grandes distinctions de la nation, ceci veut dire tout simplement, ni plus, ni moins, que ce genre d'affaires va se reproduire de nouveau, qu'il n'existe aucun obstacle, aucun garde-fou pour l'empêcher.

"Furiani, plus jamais ça"... Cette inscription sur la plaque commémorative me laisse un goût amer. Car, lorsque l'on voit qu'un type comme Le Deun peut recevoir la Légion d'honneur, on a envie de dire : "Furiani, plus que jamais !". Et d'ailleurs, la récente histoire de notre pays le confirme : à commencer par cette catastrophe, en passant par de nombreux scandales médicaux qui ont coûté la vie à des centaines de personnes, comme celui du sang contaminé, du Médiator, de la Dépakine etc., et pour finir, par les attentats, ceux de Paris et de Nice, lorsqu'on en apprend les circonstances, on ne peut que constater, avec beaucoup de désolation, que ce sont tous des "Furiani", des bien sales affaires où les vies des gens ont été arbitrairement échangées, à commencer par l'État lui-même, contre des intérêts, souvent des plus obscurs. Et où les responsables, dans bien des cas, au lieu d'être sévèrement punis, bien au contraire, ont bénéficié d'une véritable promotion, où ces drames ont boosté leur vie sociale et professionnelle.

L'affaire parmi les plus récentes en date, celle de l'attentat de Nice, en est le plus bel exemple qui illustre à merveille cette situation. Alors que les victimes de ce désastre, qui ont osé mettre en cause les responsabilités de l'État, viennent d'être sèchement remises à leur place par le procureur de la République, du haut de son non-lieu outrancier, M. François-Xavier Lauch, directeur de cabinet du préfet à l'époque, qui a reconnu avoir joué un "rôle-clé" dans la validation du choix du dispositif de sécurité dont

l'absence tout simplement crève les yeux, comme à Furiani, ce fonctionnaire, quant à lui, a été aussitôt, en septembre 2017, nommé chef de cabinet d'Emmanuel Macron et tout dernièrement, en février 2019, vient d'être promu "préfet chargé d'une mission de service public relevant du Gouvernement" (cela paraît un gag, vu les circonstances du drame...)

Tout comme Raymond Le Deun qui, lui aussi, en mai 1999, deux ans à peine après l'arrêt de la Cour de cassation qui confirmait sa condamnation pour homicides et blessures involontaires (donc non détachables de sa fonction), a été promu chef de cabinet du ministre de l'Intérieur...

Aussi paradoxalement que cela puisse paraître, leurs carrières respectives ont été véritablement propulsées par ces tragédies. Avec de tels résultats qui, en eux-mêmes, sonnent comme une incitation à d'autres "Furiani", ce dont on peut être sûr, c'est qu'effectivement, il y en aura d'autres, comme il y en a déjà eu. C'est obligé, vu les perspectives que cela ouvre à pas mal de personnes.

Dans peu de temps, ce Lauch, vu son grade, sera, sans doute, lui aussi, décoré par ces mêmes distinctions que Le Deun. Le temps d'attendre que les souvenirs de cette tragédie de Nice, qui a fait, elle aussi, presque une centaine de morts sur le coup et plusieurs centaines de blessés graves, s'évanouissent dans le passé (en ce moment, il faut bien le reconnaître, ça va très très vite, beaucoup plus vite qu'il y a 28 ans, car l'actualité est beaucoup plus dense...).

Et les victimes dont les vies ont été ruinées à jamais s'évanouiront, elles aussi, dans le passé et deviendront, petit à petit, des personnages d'archives, un tas de noms impersonnels inscrits sur la plaque commémorative. Comme le sont devenues, depuis longtemps déjà, les victimes de Furiani, transformées, elles aussi, en plateaux de stèle érigée en leur mémoire. Et il n'y aura plus grand monde qui se souviendra que derrière ces plaques, derrière ces personnages d'archives, il

y a, quelque part, des êtres vivants, pour certains d'entre eux, hélas, des morts- vivants, et que leur mal est incommensurable.

J'ai une pensée toute particulière pour toutes ces victimes, auxquelles j'exprime ma plus profonde compassion. Car, malheureusement, au-delà de ce qui leur est arrivé, je connais la triste réalité qui les attend, une fois que la mise en scène qui se joue autour de toutes ces tragédies et que je connais par cœur, sera définitivement démontée.

D'abord, elles seront renvoyées, comme un ballon, entre les différents Fonds de garantie qui n'existent presque plus, tant il y a de personnes à indemniser et où il faut se battre pour le moindre centime, et les services sociaux qui n'existent plus du tout ; et c'est une des raisons pour laquelle les gens sont aujourd'hui dans la rue, pour dénoncer leur disparition. Embrouillées dans des tonnes de papiers, elles passeront leur temps, souvent plusieurs années, dans les tribunaux pour défendre, bien souvent sans succès, les quelques piètres droits qui, paraît-il, leur resteraient quand elles ont tout perdu, avec les avocats à payer, les frais de justice, d'expertise etc., tout ceci majoré, bien évidemment, des 20 % de TVA, ce qui fait, encore une fois, une belle affaire pour l'État sur le dos de ces malheureux qu'il a ruinés... Ils passeront leur temps à expliquer à la Sécu la nécessité, dans leur état, du matériel médical sophistiqué auquel ils n'auront pas accès, car ce matériel coûte de véritables fortunes, à quémander désespérément le remboursement des factures, le paiement des pensions, régulièrement interrompu, sans que personne ne se préoccupe comment ces gens, si lourdement handicapés, dont le coût de la vie est multiplié par je ne sais combien, peuvent vivre sans argent...

J'en parle en connaissance de cause, du haut de mon expérience qui est plus que riche en la matière (pour vous en convaincre, je vous joins quelques courriers que j'ai adressés à ce sujet aux divers services). Figurez-vous, je suis sans doute un des

rare à qui même la carte Vitale a été refusée du simple fait que, dans l'état de gravité où je me trouve, je ne peux pas faire de photos standard, ni renouveler ma carte d'identité.. Et je suppose que je suis loin d'être le seul dans cette situation, d'autres personnes se reconnaîtront parfaitement dans mon cas (je vous cite, à titre d'exemple, le récent jugement de la cour d'appel de Bastia où, vous le verrez, il a fallu, à une personne blessée à Furiani, qui a eu la colonne vertébrale fracturée, 17 ans de procédure pour obtenir... 7 500 € de dédommagement pour l'aggravation de son état).

Et après, une fois que tous ces jugements seront rendus, que toutes les réponses seront données et tous les responsables se seront taillés, pour certaines des victimes les plus graves, il leur restera la montre de Brel qui tue le temps qu'ils auront encore à passer sur cette terre, qui dit "oui", qui dit "non", qui dit "je vous attends" dans ce néant qui les séparera, de manière infranchissable, de cette vie et de cette société, où "il faut continuer à vivre", "il faut savoir tourner la page" et qui, un jour, constatera avec à la fois étonnement et même regret, mais aussi une forme d'indifférence froide, à la limite de l'irritation, qu'elle a déjà oublié, depuis longtemps, ces vies qui n'existent plus, ces destins qui ont été rayés de la carte...

Et puis, pour finir, il leur restera un interminable chemin de croix à parcourir, celui de la douleur et de la souffrance, et l'épouvantable usure qui les accompagne, pour faire face à des états qui, bien souvent, se situent au-delà de ce qu'est l'être humain (les animaux, je tiens à vous le faire remarquer, on les euthanasie, par pitié, pour abréger leurs souffrances, quand ils ont le malheur de se retrouver dans ces états qui dépassent tout entendement). Mais pour en revenir aux victimes, au lieu d'aider ces martyrs à porter leur croix, l'État et la société leur crachera, pour la dernière fois, à la figure, en décorant et en faisant promotion de ceux qui ont été à l'origine de leur perte, qui leur ont infligé ce

terrible châtement à perpétuité pour n'avoir rien fait, pour simplement avoir fait confiance à leur "exercice de mission de service public"...

C'est si douloureux, si inhumain, si cruel et si injuste qu' "il est difficile de trouver les mots là où ils sont introuvables", comme l'a très justement dit, lors de l'une des commémorations, votre collègue, Mme Hélène Foxonet, la journaliste de "L'Équipe", qui a assisté à cette rencontre sportive qui a viré au drame, et qui, malgré la chance qu'elle a eu d'en sortir indemne, en a été profondément traumatisée pendant des années.

C'est cette injustice qui n'a pas de nom, qui risque d'être, à son tour, à l'origine de la perte de ces sociétés modernes qui ont tout du faux, où de belles façades devant cachent des ravins derrière, où l'on organise des marches blanches pour des symboles, pour "la mémoire des victimes", et "en même temps", on les piétine au quotidien. Où l'on met des plaques commémoratives pour mieux cacher, derrière les dorures, l'abandon, la misère et la souffrance de ces innombrables fantômes du passé dont on n'en veut plus, parce que la vie continue et dans cette vie, ils n'ont plus leur place car ils ont été trop mutilés et deviennent, du coup, de véritables fardeaux. Et puis, parce que ces fantômes font peur à tous ces Le Deun, Lauch et autres, car, sortis du passé, ils leur rappellent, à eux aussi, leur sinistre passé, ils leur rappellent qu'avant qu'ils ne tombent dans le piège de leur "exercice de mission de service public", c'étaient des vies, et qu'après, à la suite à cet exercice, ces vies ont été jetées à la poubelle sans état d'âme. Alors, le mieux c'est qu'on les remplace par des plaques commémoratives. Cela fait bien, c'est "tout un symbole", et surtout, ces plaques ne demandent rien. Ni elles posent des questions, ni elles demandent de l'aide. Un bouquet de fleurs une fois par an, et le tour est joué...

C'est cette immoralité qui, elle aussi, dépasse tout

entendement, et où l'on se situe, par moment, même au-delà, qui poussera, comme sur un récif, notre société qui a perdu tous les repères, vers son ultime "Furiani" qui pourtant se profile déjà à l'horizon mais que personne, comme en 1992, ne veut voir. C'est ce que j'ai fait comprendre, à travers ma lettre, à M. Noel Le Graet, actuel président de la Fédération française de football, en voilà un autre Officier de la Légion d'honneur et donneur de "leçons éthiques et citoyennes du sport" à l'occasion de la commémoration de la tragédie du 5 Mai. Il est venu en Corse au lendemain du drame, en tant que président de la Ligue nationale de football à l'époque, pour tenter de stopper toute polémique: *"l'heure n'est ni à l'enquête, ni à la recherche de responsabilités"*. Avait-il peur de voir engager la sienne ? C'est, sans doute, pour cette raison qu'il s'est empressé de préciser que la Ligue nationale a délégué ses pouvoirs, en matière d'organisation, à la Ligue régionale, tout en faisant remarquer au passage, avec le pouvoir de négation qui est le sien: *"Tous les dirigeants souhaitent accueillir le plus de monde possible dans de telles occasions. De là à parler de négligence, je ne le crois pas!"*... Une réponse qui en dit long...

Était-il au courant du désastre qui se préparait ? Sans doute, compte tenu que cette information circulait au niveau de tous les plus hauts responsables du foot... Pouvait-il l'empêcher ? Sûrement. Il suffisait de reprendre l'exercice de ses fonctions, en tant que président de la LNF, voyant la défaillance des dirigeants de la Ligue régionale. L'avait-il fait ? À l'évidence, non.

Mais ce n'est pas grave. Les années se sont passées et, à peine les décisions de justice où il a passé, par chance pour lui, à travers les mailles du filet, ont été rendues, M. Le Graet a été nommé, en 1998, Chevalier de la Légion d'honneur. Ensuite, sa carrière professionnelle dans le monde du foot, a, elle aussi, été propulsée. Président de la FFF depuis plusieurs années, Officier de la Légion d'honneur depuis 2018,

il fait partie désormais, de manière définitive, de l'élite de notre société. Quant aux victimes de Furiani, il a trouvé la solution depuis longtemps. En 2012, à l'occasion de la "triste commémoration" des 20 ans de cette catastrophe, sachant pertinemment que l'amnésie collective a déjà eu le temps de faire son œuvre (comme toujours dans ces cas de figure), M. Le Graet s'avance ouvertement face aux journalistes qui relateront dans la presse :

"Enfin, le dirigeant français espère que cet incident et son rappel serviront à calmer certains esprits que le football n'échauffe que trop : "Il faut absolument que les gens se comportent bien dans les stades, déclare-t-il sur BFM TV. La sécurité est la priorité des priorités. Il y a toujours quelques craintes car, quand il y a de la foule, ce n'est jamais gagné. Nos clubs ont fait beaucoup de travaux mais il faut toujours faire attention".

D'où l'on déduit logiquement que ce sont les gens dans le stade de Furiani qui, à l'époque, se sont mal comportés et, par conséquent, ont filé dans le vide des 24 mètres... C'est sans doute pour cette raison que le Comité de suivi a été créé, au sein de la Fédération française de football qui, pourtant reconnue civilement responsable par la cour d'appel de Bastia pour les agissements de ses dirigeants à l'époque, qui ont conduit au drame, organise désormais, sous l'égide de Noel Le Graet et dans le cadre de la "reconnaissance nationale" de ce drame, "des mesures fortes" comme, notamment, des leçons de valeurs éthiques et citoyennes du sport dans des écoles etc.etc. Des valeurs qu'ils n'ont pas hésité, tous autant qu'ils sont, à balayer d'un revers de main, ce jour du 5 mai, quand ils ont balancé des milliers de vies dans le vide, en faisant monter les gens, au nom de la recette, sur la tribune qui ne pouvait que s'effondrer.

C'est tout simplement honteux. Et puisque il en est ainsi, puisque cette injustice perdure et a tendance même à se développer, elle doit faire partie des plus grandes actualités

du jour, comme l'a été à l'époque le drame de Furiani, comme l'ont été, il n'y a pas longtemps, ceux de Paris et de Nice. Pour la simple et bonne raison que cette actualité du jour déterminera, sans doute, celle de demain. Car, pour enfin mettre un terme à ce genre de drames, je reprendrai le commentaire, on ne peut plus approprié, de l'un de vos internautes qui a signé l'article de Martine Chapouton, il faut poursuivre leurs responsables "jusque dans les chiottes", de même qu'il faut poursuivre l'État qui, au lieu de les mettre à pied, se permet de faire leur promotion, et le condamner très sévèrement.

Débarrasser la société de cette vermine (car, et je mesure bien mes mots, c'est de la vermine, tous ces Chevaliers de la Légion d'honneur qui tirent leurs grades et leurs distinctions des tragédies dont ils ont été à l'origine, alors qu'il y a tellement de gens qui œuvrent au quotidien pour sauver des vies et qui ne l'ont pas), cet objectif ne doit pas être seulement celui des victimes, des blessés qui n'en peuvent plus, et des morts qui ne sont plus là. Cet objectif, bien que très difficile à atteindre dans notre pays, vu l'hérédité historique de la France plus que compromise de ce côté-là, doit être celui de chaque homme digne de ce nom. Car c'est à cette seule et unique condition qu'un jour, l'on pourra dire enfin: "Furiani plus jamais ça".

Moi personnellement, bien que très fatigué et souffrant, au nom de moi-même, mais aussi de toutes les victimes de l'État qui le sont déjà et qui peuvent l'être, et, enfin, en tant que simple citoyen, puisque c'est mon droit le plus absolu dans un État démocratique qui est le garant des droits et libertés de chacun, si le président de la République ne me répond pas dans les deux mois réglementaires ou me répond par une réponse négative, je poursuivrai l'État autant qu'il le faudra, en allant jusqu'aux plus hautes juridictions internationales, et demanderai non seulement l'annulation de toutes ces décisions, mais également les dommages-intérêts proportionnels à sa

résistance et à la hauteur du préjudice moral que je subis. Et si je ne suis plus là, mes proches le feront à ma place. Car, comme je l'ai déjà dit, avant-hier, c'était moi et tant d'autres qui sont tombés à Furiani ; hier, c'était ceux de Paris et Nice et tant d'autres qui ont servi ce "terrorisme, raison d'État" ; et demain, il y en aura autant d'autres qui seront sacrifiés pour des causes qui resteront à découvrir.

Voilà pourquoi je vous demanderais, Cher Monsieur, ainsi qu'à vos collègues, de porter cette affaire à la plus grande connaissance du public, par tous les moyens à votre disposition et notamment par le biais de réseaux sociaux et en contactant d'autres journalistes.

Et vous pouvez citer tous mes propos, même ceux qui peuvent paraître très durs, car dans la vie, comme vous le savez, la seule stratégie payante est celle d'appeler les choses par leurs noms. Quand le roi est nu, il est nu. Quand quelque chose est intolérable, c'est intolérable.

En vous remerciant de l'attention que vous porterez à ma lettre et en espérant que vous réussirez à donner la plus large médiatisation à cette affaire, avec mes très cordiales salutations,

Yvan OTTAVIANI